

DEC121945DR15

## **Décision fixant la composition de la commission régionale d'action sociale**

### **LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 100033DAJ du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 relatif à l'institution de comités techniques paritaires ;

**Vu** la décision n° 090006DRH du 29 janvier 2009 mettant fin à compter du 14 janvier 2009 au mandat des représentants du personnel à la commission nationale d'action sociale du CNRS et de l'IN2P3 ;

**Vu** la décision n° 121050DAJ du 23 mars 2012 portant nomination de M. Christophe GIRAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Aquitaine-Limousin à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012 ;

**Vu** la décision n° 121295DRH du 23 avril 2012 modifiant la décision n° 930001SPER du 4 janvier 1993 instituant une CNAS et des CORAS ;

**Vu** l'avis du comité technique du 30 mars 2012 ;

**Cette décision annule et remplace la décision n° 111132DR15 du 10 mai 2011**

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont désignés pour représenter l'administration à la commission régionale d'action sociale (CORAS) de la délégation Aquitaine-Limousin :

- a) en tant que membres titulaires :
- M. Christophe GIRAUD, délégué régional pour la délégation Aquitaine-Limousin, Président,
  - Mme Catherine TREMOULET, responsable du SRH de la délégation Aquitaine-Limousin,
  - M. Jean-René CAZALETS, directeur de l'Institut de Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine (INICIA) - UMR 5287,
  - M. Jean-Pierre DELVILLE, directeur du Laboratoire Ondes et Matière d'Aquitaine (LOMA) - UMR 5798,
  - M. Mario MAGLIONE, DR1, Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB) - UPR 9048,
  - M. Pascal WEIL, directeur du Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique (LABRI) - UMR 5800

- b) en tant que membres suppléants :
- M. Olivier DONARD, directeur de l'Institut des Sciences Analytiques et de Physico-chimie pour l'Environnement et les Matériaux (IPREM) - UMR 5254,
  - M. Philippe MORETTO, directeur du Centre d'Etudes Nucléaires de Bordeaux Gradignan (CENBG) - UMR5797.

## **Article 2**

Sont désignés pour représenter les personnels par les organisations les plus représentatives au vu du dépouillement des suffrages recueillis au niveau de la circonscription régionale pour la composition du comité technique du CNRS :

- a) en tant que membres titulaires :
- M. Etienne COUTUREAU, SNCS-FSU,
  - Mme Anne-Marie DOURGES, SGEN-CFDT,
  - Mme Muriel GEORGET, SNPTES-UNSA,
  - Mme Nicole LOMPRES, SGEN-CFDT,
  - M. Joël PLANTARD, SNTRS-CGT,
  - Mme Sandrine QUILLATEAU, SNTRS-CGT
- b) en tant que membres suppléants :
- Mme Bernadette BERGERET, SGEN-CFDT,
  - M. Henri BERTIN, SNCS-FSU,
  - M. Loïc THIAO-LAYEL, SNPTES-UNSA

En outre, le délégué régional arrête la liste des organisations syndicales non représentées au sein de la commission qui désignent un représentant titulaire et un représentant suppléant. Ceux-ci peuvent assister aux réunions de la commission et participer aux débats, mais sans pouvoir prendre part aux votes.

## **Article 3**

Le président est assisté, en tant que de besoin, par le ou les membres de l'administration exerçant des fonctions de responsabilité et intéressés par des questions ou projets de textes soumis à l'avis de la commission.

## **Article 4**

La décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 2 juillet 2012

Le délégué régional  
**Christophe GIRAUD**